

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

---

COMMUNE DE VERSOIX

---

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF et FINANCIER

POUR L'EXERCICE 1912

présenté au Conseil Municipal le 29 mai 1913

par MARC PETER, *maire*



GENÈVE

IMPRIMERIE CENTRALE, BOULEVARD JAMES-FAZY, 17

1913

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

---

COMMUNE DE VERSOIX

---

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

EXERCICE DE 1912

présenté au Conseil Municipal le 29 mai 1913 par Marc PETER, maire

---

CONSEIL MUNICIPAL

élu le 8 mai 1910

*Maire* : M. Marc Peter.

*Adjoints* : MM. Bordier, Pierre ; Degallier, Jules.

*Conseillers municipaux* :

|                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| MM. Pignolet, Louis. | MM. Cornu, François.   |
| Debourgogne, Elie.   | Machard, Alfred.       |
| Frey, J.-H.          | Revaz, Frédéric.       |
| Courvoisier, César.  | Berger, Louis.         |
| Mundinger, Auguste.  | Estier, François.      |
| Bordier, Pierre-J.   | Gervex, Célestin.      |
| Peter, Marc.         | Papis-Jaccard, Etienne |
| Mégevet, Antoine.    |                        |

*Secrétaire* : M. Garcin, Louis.

---

Le Conseil a tenu 7 séances.

---

## Tableau des Commissions

1. *Travaux.* — MM. Bordier, Cornu, Mundinger, Pignolet, Papis ; rapporteur : M. Bordier.

2. *Ecoles.* — MM. Berger, Frey, Courvoisier, Machard, Mégevet, Revaz ; rapporteur : M. Courvoisier.

3. *Finances et taxation.* — MM. Bordier, Courvoisier, Debourgogne, Gervez et Mundinger ; rapporteur : M. Bordier.

4. *Routes.* — MM. Cornu, Mundinger, Mégevet, Estier, Degallier ; rapporteur : M. Degallier.

5. *Sapeurs-pompiers.* — MM. Courvoisier, Frey, Debourgogne, Degallier ; rapporteur : M. Courvoisier.

---

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert : TOUS LES JOURS, SAUF JEUDI, DE 11 HEURES ET QUART A MIDI, et le soir : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, de 5 h.  $\frac{1}{2}$  à 7 h.  $\frac{1}{2}$ ,  
du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, de 5 h. à 7 h.

---

M. le Maire reçoit en audiences particulières à la Mairie pour plaintes, conciliations, renseignements, etc, le LUNDI et le JEUDI à 6 h.  $\frac{1}{4}$  du soir.

---

MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Voici conformément à la loi l'exposé des objets principaux dont notre administration communale s'est occupée pendant l'exercice 1912-1913 :

### **Routes et chemins.**

La mauvaise saison a été peu propice à nos chemins et l'entretien de ceux-ci a nécessité l'emploi de la totalité de la somme prévue au budget ou à peu près soit exactement 3,841 fr. 30<sup>1</sup>. Il a donc été impossible de faire davantage et de donner satisfaction à toutes les demandes qui sont parvenues à la Mairie.

L'élargissement de la route cantonale en face du restaurant Marti, a pu être exécuté avec l'aide de l'Etat et après de longs pourparlers avec les propriétaires intéressés. Nous avons donc acheté et rétrocédé à l'Etat les parcelles Maquaide, Lupold et Debourgogne en prenant à notre charge la démolition de l'immeuble Lupold et la reconstruction du mur de clôture. Cette opération a coûté au total 18,674 fr. 95 sur lesquels nous avons reçu 9,337 fr. 50 de l'Etat et

---

<sup>1</sup> En 1911 : Fr. 2311.30.

1,700 fr. de MM. Marti et Debourgogne. La part de la commune s'est donc élevée à 7,637 fr. 50, ce qui constitue une forte dépense pour notre budget et pour une route cantonale dont l'élargissement devrait être entièrement à la charge de l'Etat puisqu'elle est la seule voie de communication entre Genève et le Canton de Vaud.

L'achat de l'écurie Favarger, nécessaire pour supprimer l'étranglement de la nouvelle route de Richelien, a été renvoyé à des temps meilleurs en raison du prix élevé réclame par les propriétaires.

Le chemin du Bioley a été élargi et rectifié au dessus de la propriété « La Brulaz » grâce à une entente avec le propriétaire voisin. Le pont de Mont fleuri ayant été surélevé par les C. F. F, ceux-ci ont pris à leur charge l'exhaussement et la réfection du chemin.

Dans sa séance du 14 novembre 1912, le Conseil a adopté un plan d'extension, qui, approuvé par le Conseil d'Etat, peut être consulté soit à la Mairie soit au Département des Travaux Publics. Ce plan comporte les rectifications et élargissements futurs des rues du Bourg et prévoit la création d'une nouvelle artère reliant directement la route de Genève à Versoix au chemin de Richelien.

Cette nouvelle route est évidemment appelée à développer et augmenter la valeur du quartier situé entre la voie ferrée et la route cantonale mais elle ne pourra être créée que si les propriétaires intéressés veulent bien faire les concessions nécessaires pour la réalisation d'un projet dont ils seront les premiers à bénéficier. En attendant de commencer l'exécution de ce projet, la commune a loué le terrain de M. Golay dont le remblayage s'effectuera peu à peu.

## **Matériel de secours contre l'incendie.**

Ainsi que le précédent rapport en faisait mention grâce à une allocation de 600 fr. de l'Etat nous avons pu acquérir un nouveau char de courses, avec 100 mètres de tuyaux et un extincteur destinés au hameau de Sauvener. Notre Compagnie dont on ne peut que louer le zèle et la bonne tenue est maintenant pourvue d'un matériel très satisfaisant.

## **Eclairage**

La pose des canalisations du gaz retardée par suite de diverses circonstances a été achevée à la fin de l'été 1912 seulement. L'arrivée du gaz a été accueillie très favorablement dans la population de Versoix et les prévisions, quant au nombre des abonnés ont été rapidement dépassées.

Autant pour l'éclairage des routes que pour faciliter l'extension du gaz, nous avons décidé de faire poser :

- 1 candélabre à l'angle du cimetière et du chemin du Bioley.
- 1 candélabre sur le chemin de Saint-Loup.
- 1 » sur la route de Sauvener.
- 1 » sur la route de Ferney.

Ces deux derniers à frais communs avec l'Etat seront placés incessamment.

Pour l'éclairage électrique, nous avons reçu de l'Etat une somme de 3,875 francs à titre de participation au coût de l'établissement de l'éclairage des routes cantonales. Une

partie de cette somme à été affectée au paiement du solde redu par la commune sur l'éclairage de 1911 (607), tandis que le surplus a été mis en réserve au compte de dépôt.

### **Naturalisation**

Balleydier, Camille, célibataire, Français, né en 1889, finance, 1000 francs.

### **Cimetière**

Nous avons pris livraison du corbillard acquis avec la subvention de M. Conty et nous avons acheté divers accessoires. Un règlement avec tarif a été élaboré et une convention a été passée avec un voiturier de Versoix pour ce nouveau service.

Le futur cimetière a continué à préoccuper l'administration municipale. Nous avons fait faire un devis pour le drainage de la parcelle destinée à cet usage, mais comme il s'agit d'une forte dépense nous avons retardé jusqu'à présent l'exécution de ce travail, trouvant inutile de consacrer d'avance une somme de 4000 francs environ, alors que nous pensons pouvoir ensevelir encore pendant 3 ou 4 ans et peut-être davantage dans le cimetière actuel.

### **Ecoles**

Nous avons complété la réfection et l'aménagement des bâtiments scolaires : 1<sup>o</sup> par la pose d'un nouveau plancher dans une classe ; 2<sup>o</sup> par la réparation d'un appartement à l'école enfantine, 3<sup>o</sup> par la transformation de l'appartement de M. Garcin en classe de couture, avec aménagement de la dite classe ; et 4<sup>o</sup> par l'achat de nouveaux pupitres.

Voici maintenant la statistique des élèves de nos écoles au 1<sup>er</sup> mars 1913.

ÉCOLE ENFANTINE

| Années d'études | Pour chaque année |         |       | Genevois | Confédérés | Etrangers | Nom et prénoms du Titulaire                                      |
|-----------------|-------------------|---------|-------|----------|------------|-----------|--|
|                 | Filles            | Garçons | Total |          |            |           |  |
| —               | 9                 | 15      | 24    | 5        | 12         | 7         | M <sup>lle</sup> Bocion.   |
| —               | 23                | 15      | 38    | 10       | 20         | 8         | M <sup>lle</sup> Matras<br>et ensuite<br>M <sup>lle</sup> Bally. |
|                 | 32                | 30      | 62    | 15       | 32         | 15        |  |

ÉCOLE PRIMAIRE

|                 |    |    |     |    |    |    |                           |
|-----------------|----|----|-----|----|----|----|---------------------------|
| 1 <sup>re</sup> | 14 | 20 | 34  | 10 | 13 | 11 | M <sup>lle</sup> Fatio.   |
| 2 <sup>me</sup> | 15 | 6  | 20  | 6  | 11 | 4  | M <sup>lle</sup> Bonnard. |
| 3 <sup>me</sup> | 12 | 5  | 17  | 4  | 6  | 7  |                           |
| 3 <sup>me</sup> | —  | 7  | 7   | 1  | 1  | 5  | M. Ramseyer.              |
| 4 <sup>me</sup> | 22 | 11 | 33  | 10 | 15 | 8  |                           |
| 5 <sup>me</sup> | 16 | 21 | 37  | 15 | 13 | 9  | M. Schmid.                |
| 6 <sup>me</sup> | 6  | 13 | 19  | 7  | 7  | 5  | M. Garcin.                |
|                 | 85 | 83 | 168 | 53 | 66 | 49 |                           |

ÉCOLE SECONDAIRE

37

M. Goutaland.

L'école secondaire est fréquentée par :

|    |   |    |                               |
|----|---|----|-------------------------------|
| 37 | } | 6  | élèves habitant Versoix.      |
|    |   | 8  | » » Genthod.                  |
|    |   | 4  | » » Bellevue.                 |
|    |   | 3  | » » Collex.                   |
|    |   | 16 | » » <i>le canton de Vaud.</i> |
|    |   | —  | » » Pregny.                   |



M<sup>lle</sup> Hauri ayant pour des motifs de famille demandé sa permutation à Plainpalais, nous avons dû à regret y consentir. Nous avons été heureux de participer au cadeau qui lui fut offert à l'occasion de son départ, par les familles de ses élèves et de lui adresser en même temps nos remerciements pour les services rendus à la commune.

Le Conseil a décidé ensuite la transformation du poste de régente en un poste de régent afin de favoriser le retour à Versoix de M. Ramseyer qui a été nommé en octobre 1912.

Les cuisines scolaires ont continué à fonctionner du 29 novembre 1912 au 1<sup>er</sup> mars 1913 et à rendre service à une quinzaine d'enfants en moyenne.

### **Subventions**

Les subventions suivantes ont été accordées par le Conseil municipal :

|  |         |
|--|---------|
| Souscription aux frais d'étude du tramway G <sup>d</sup> -Saconnex, Collex, Versoix. | Fr. 225 |
| Société de Gymnastique   | » 200   |
| Fanfare  | » 260   |
| Société de Tir, Prix   | » 50    |
| Caisse de retraite des pompiers  | » 100   |

### **Conférences publiques et gratuites**

avec projections lumineuses

Les conférences suivantes ont été données pendant l'hiver 1912-1913 dans notre salle de réunion. Elles ont été suivies avec grand intérêt par la population de Versoix et nous tenons à remercier ici les conférenciers :

13 Novembre 1912, M. E. STEINMANN. — *Une visite aux usines Krupp.*

20 Novembre 1912, M. Pierre BORDIER. — *La Haute route. — A pied du Mont-Blanc au Mont-Rose.*

27 Novembre 1912, M. J. MARTIN. — *Monténégro et Albanie.*

4 Décembre 1912, MM. HIRSCH et MASSEAUX. — *La Tuberculose. — Logements insalubres. — La Goutte de lait.*

18 Décembre 1912, M. Paul MÆRKY. — *L'Océan. — La vie des marins.*

15 Janvier 1913, M. H. DUTOIT, avocat. — *Successions et Testaments d'après le nouveau Code civil suisse.*

22 Janvier 1913, M. J. EGGERMANN. — *La Belgique industrielle et commerciale.*

29 Janvier 1913, MM. C. J. G. — *Dans les Alpes vaudoises.*

5 Février 1913, M. Th. GEISENDORF. — *Géants des mers et Gratte-ciel. — La Traversée de l'Atlantique et New-York prodigieux.*

12 Février 1913, M. E. NICOLET. — *Les logements insalubres.*

16 Février 1913, M<sup>lle</sup> E. DUTOIT. — *Les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture.*

19 Février 1913, M. H. VON ZIEGLER. — *Aux Pays-Bas.*

---

## BILAN DE 1912

---

### A. Résultats de l'exercice de 1912

|  |                     |
|--|---------------------|
| Les recettes se sont élevées à . . . . . | Fr. 55,783 35       |
| et les dépenses à . . . . .              | » 49,013 70         |
| <b>Boni de l'exercice.</b> . . . . .     | <b>Fr. 6,769 65</b> |

Les recettes prévues étaient de 48,790 fr. 70 alors qu'elles ont été en réalité de 55,783 fr. 35.

Les principales augmentations ont porté sur les rubriques suivantes :

Rendement des centimes additionnels (30,074 fr. 95 au lieu de 25,350 francs).

Taxe immobilière (1,425 fr. 70 au lieu de 1,250 francs).

Répartition de la Caisse hypothécaire (3,924 fr. au lieu de 3,270 francs).

Location des bâtiments et emplacements communaux (2,318 fr. 25 au lieu de 1,800 francs).

Location des fonds communaux (430 fr. 40 au lieu de 200 francs).

Les dépenses se sont élevées à 48,413 fr. 70 tandis qu'elles avaient été prévues à 48,707 fr. 65. L'écart entre les prévisions et les dépenses effectives est donc très minime. En outre dans ces chiffres ne sont pas compris les 600 fr. destinés au matériel de secours contre l'incendie, qui ont été alloués par l'Etat, ni la part de la Commune dans l'élargissement de la route cantonale, part qui a été prélevée sur le Compte de dépôt.

Bien que la situation ne soit pas défavorable il faut donc continuer à être prudent dans l'établissement de notre budget, si nous voulons éviter l'augmentation des centimes additionnels. En 1914 nous recevrons pour la dernière fois de l'Etat l'allocation de 3,000 fr. pour la suppression de l'eau du canal, tandis que la même année expire la convention relative aux revenus du canal. Bien que nous ayons tout lieu de l'espérer, nous ne savons pas encore si nous obtiendrons le renouvellement de la concession de 1884. Le Conseil aura l'occasion d'ailleurs de s'occuper très prochainement de cette question.

### **B. Compte de Dépôt.**

En y comprenant le Boni de 1912 nous aurons en dépôt le 30 juin prochain 14,800 fr. environ, dont en réserve : 1<sup>o</sup> 5,000 fr. pour le futur cimetière, et 2<sup>o</sup> 3,268 fr. pour l'éclairage de nos chemins. Le surplus devra être employé selon toute probabilité en élargissements de chemins.

Il est à noter que nous n'avons pas encore pu obtenir le solde qui nous est dû pour les travaux effectués dans le lit de la Versoix, soit 2,000 fr. environ.

### **C. Dette Communale.**

|   |               |                  |
|---|---------------|------------------|
| Emprunt de 1887, solde au 28 février 1912 :     | Fr. 166,500   | —                |
| Remboursement d'obligations en 1912 . . . . . » | 7,000         | —                |
|   | <hr/>         |                  |
| Solde au 28 février 1912 =                      | Fr. 159,500   | —                |
| Emprunt de Novembre 1911 :                      | fr. 40,000    | —                |
| 1 <sup>er</sup> amortissement . . . . . »       | 713 20        |                  |
|   | <hr/>         |                  |
| Solde au 1 <sup>er</sup> Novembre 1912 :        | fr. 39,286 80 | <u>39,286 80</u> |
|   |               |                  |
| Dette communale actuelle                        | Fr. 198,786   | 80               |

### D. Compte de Bienfaisance.

|   |        |                   |
|---|--------|-------------------|
| Capital au commencement de l'année 1912 . . . . .                     | Fr.    | 703 20            |
| RECETTES :  |        |                   |
| Naturalisations . . . . .   | »      | 333 30            |
| Produit ( $\frac{1}{2}$ ) du tronc de la salle des mariages . . . . . | »      | 3 05              |
| Don de M. Dégallier. . . . .  | »      | 25 —              |
| Intérêts au 31 décembre 1912. . . . .                                 | »      | 17 18             |
| Total. . . . .  | Fr.    | <u>1,081 80</u>   |
| DÉPENSES :  |        |                   |
| Secours accordés . . . . .  | »      | <u>301 90</u>     |
| Solde en caisse. . . . .  | Fr.    | <u>779 90</u>     |
| Représenté par :  |        |                   |
| Disponible à la Caisse d'Épargne Fr.                                  | 475 15 |                   |
| En caisse . . . . .   | »      | 304 75            |
|   |        | <u>Fr. 779 90</u> |

---

#### MESSIEURS LES CONSEILLERS,

Avant de terminer cet exposé, je tiens à remercier MM. P. Bordier et J. Dégallier de leur collaboration dévouée, ainsi que notre secrétaire, M. Garcin, dont nous avons continué d'apprécier les services.

*Versoix, 28 mai 1913.*

N. B. — Dans sa séance du 29 mai, le Conseil a décidé d'approuver les comptes de 1912 et d'en donner décharge au Maire.